

# CAMPAGNE DE CAPTURE

## Des CHATS « SAUVAGES »

### du 14/06/2021 au 24/06/2021

Les animaux seront identifiés au nom de la commune, stérilisés puis relâchés sur le lieu de prélèvement.



La commune est régulièrement sollicitée par les habitants qui subissent des nuisances causées par des chats errants.

En 2020, comme de nombreuses communes, la Municipalité a choisi de signer une convention « CLARA » avec le GROUPE SACPA. La commune prend en charge les frais de stérilisation et d'identification des chats errants.

Une campagne de capture aura lieu au Quartier des Maillets, dans lequel un grand nombre de chats errants ont été signalés.

Les chats capturés seront pris en charge par la SACPA de Vallérargues.

Il est demandé aux propriétaires de chats, afin d'éviter leur capture, de :

- les maintenir au domicile
- ou éventuellement, de leur mettre un cordon de laine de couleur voyante  
(les colliers sont très dangereux pour eux, la laine se casse plus facilement si le chat est coincé)

**Les propriétaires d'animaux susceptibles d'avoir été capturés peuvent les réclamer auprès de SACPA de Vallérargues pendant 8 jours ouvrés. Les chats seront rendus à leurs propriétaires après paiement des frais de fourrières. Les frais d'opérations et de récupération des animaux seront à la charge des propriétaires.**

## Pourquoi stériliser les chats errants ?

D'une part, la stérilisation stabilise automatiquement la population féline qui continue de jouer son rôle de filtre contre les rats, souris, etc. D'autre part, elle enrayer le problème des odeurs d'urine et des miaulements des femelles en période de fécondité. Par ailleurs, le chat étant un animal soucieux de son territoire, ceux présents sur un site empêchent tout autre de s'y introduire.

Il est aussi important que les propriétaires de chats stérilisent et identifient leurs animaux afin de participer à la limitation de la prolifération.

## Rappel aux propriétaires de chats

- L'identification est obligatoire article L 212-10 code rural et de la Pêche maritime.
- La stérilisation est fortement conseillée afin d'éviter la prolifération des chats errants.
- La vaccination est recommandée si le chat est autorisé à sortir.

Pour contacter la fourrière de VALLERARGUES : 04 66 72 83 86